



Réseau des acteurs EAU EN MONTAGNE

Lettre d'information n°8

Février 2017

VIE DU RESEAU

Retour sur la journée technique d'échanges « Préservation de l'eau en domaine skiable *Des initiatives existent, partageons-les !* »



© Thomas MARTIN, Asters

Ce sont près de 60 participants qui se sont retrouvés à Bonneville le 9 novembre dernier pour échanger, débattre et partager des retours d'expériences sur des initiatives en faveur de la ressource en eau en domaine skiable.

Les échanges se sont déroulés en 3 temps forts :

- 1/ Une mise à niveau des connaissances** sur les enjeux liés à la ressource en eau en domaine skiable, les avancées scientifiques sur la gestion quantitative de l'eau, et les impacts de la production de neige de culture sur l'hydrosystème ;
- 2/ Le partage de retours d'expériences de gestionnaires** : outils servant une optimisation de la gestion quantitative de l'eau, restaurations «douces» de sols remaniés, actions en faveur de la préservation et de la réhabilitation de zones humides, et création de retenues végétalisées ;
- 3/ Un focus sur les aides financières** octroyées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

A l'issue de ces débats, le constat est le suivant :

- la recherche scientifique avance et une prise de conscience s'opère sur la nécessité d'optimiser la gestion de la ressource en eau en montagne (économies d'eau),
- des outils commencent à émerger pour aider les gestionnaires à optimiser cette ressource. L'opérationnalité de tels outils doit être prise en compte, de même que les facilités d'appropriation par les gestionnaires,
- l'Agence de l'eau RMC est prête à soutenir l'innovation, qui va tout à fait dans le sens de sa politique d'optimisation de la gestion de la ressource en eau et de sa préservation (tant en qualité qu'en quantité) sur le long terme.



© Thomas MARTIN, Asters

Evènement organisé avec le soutien de :



Lien vers :

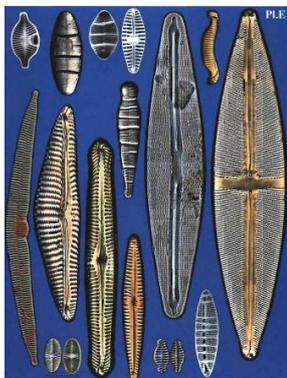
les actes de la journée et les présentations des intervenants
la liste des participants

Auto-développement
en montagne



Etudes menées sur les territoires

SYNAQUA (Interreg Franco-Suisse)



Le projet Synaqua (SYNergie transfrontalière pour la bio-surveillance et la préservation des écosystèmes AQUatiques), porté par l'INRA de Thonon, propose de tester et mettre en œuvre sur le territoire transfrontalier une bio-surveillance innovante. L'approche est basée sur une reconnaissance d'organismes bioindicateurs présents dans l'environnement aquatique (ici des diatomées et des oligochètes*), à travers l'analyse de l'ADN environnemental.

Grâce à cette approche, le projet SYNAQUA s'intéressera à la qualité du Léman au travers de ses zones littorales et produira une carte de qualité haute-fréquence des rives du Léman qui servira d'appui à l'élaboration concertée d'actions de préservation et restauration du Léman.

Ce projet est financé pour une durée de 2 ans dans le cadre d'un programme Interreg France-Suisse, à compter du 1^{er} janvier 2017.

*Les diatomées sont des microalgues d'eau douces et sont indicatrices de la pression en nutriments et matière organique. Les oligochètes sont des invertébrés benthiques qui se développent pour leur part dans les sédiments et sont indicateurs de leur qualité.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le projet SYNAQUA a été sélectionné dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne INTERREG V A France - Suisse 2014 - 2020.

La commune de Praz-sur-Arly s'engage dans un plan d'actions zones humides

La commune de Praz-sur-Arly est située en tête de bassin versant de l'Arly. De par son réseau hydrographique important et ses nombreuses sources et zones humides, le territoire communal constitue un véritable « château d'eau ». Le contrat de rivière Arly, porté par le syndicat mixte du bassin versant de l'Arly, identifie Praz-sur-Arly comme commune prioritaire pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion communal des zones humides.

Le plan d'action en faveur des zones humides de la commune de Praz-sur-Arly vise à intégrer la préservation des zones humides aux politiques d'aménagement et aux activités économiques du territoire. Pour ce faire, un ensemble de mesures est défini de manière concertée avec les acteurs territoire, à savoir : le domaine skiable, le monde agricole, et les élus et techniciens de la Commune.

Cette démarche volontaire de la commune, engagée début 2016 en collaboration avec

Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, permettra de mettre en œuvre dès 2017 des actions visant à préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels humides de la commune.



Contact : mairie@mairie-prazsurarly.fr



Réhabilitation et aménagement de la zone humide du lac d'Aydat et reméandrage d'un tronçon du cours d'eau recalibré de la Veyre, en amont du lac

Retour sur la pêche aux cas pratiques organisée par l'association rivière Rhône Alpes Auvergne

Le 13 juillet 2016, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) a proposé une pêche aux cas pratiques aux adhérents de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne ainsi qu'aux gestionnaires de milieux aquatiques situés sur la partie auvergnate de la nouvelle région. Les participants ont pu découvrir la réhabilitation et l'aménagement de la zone humide du Lac d'Aydat ainsi que le reméandrage d'un tronçon du cours d'eau recalibré de la Veyre, en amont du lac d'Aydat.

Reméandrage d'un tronçon de la Veyre

Suite au remembrement parcellaire agricole dans les années 60, la Veyre a subi des travaux de recalibrage. Les méandres de la Veyre ont été gommés afin de rendre les parcelles plus rectilignes et ainsi plus facilement mécanisables. La Veyre a ainsi perdu environ 1 km de longueur et par conséquent, sa dynamique naturelle.

Le SMVVA a engagé une réflexion pour reformer les méandres d'un tronçon de la Veyre. Depuis fin octobre 2010, la Veyre coule à nouveau dans son lit naturel, originel et adapté. Des clôtures, abreuvoirs à bétail, plantations, pontons ainsi que la création de mares favorisant la biodiversité ont également été mis en place.

Ces travaux d'un montant total de 70 000 € TTC ont été co-financés par le SMVVA, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, l'ex Région Auvergne, le Conseil Général du Puy-de-Dôme et l'Union européenne par le biais des fonds FEDER.

Réhabilitation et aménagement de la zone humide du lac d'Aydat



Le lac d'Aydat, plus grand lac naturel d'Auvergne avec une superficie d'environ 60 hectares pour une profondeur moyenne de 7.4 m et maximale de 15 m, est aujourd'hui malheureusement réputé pour l'accélération de son eutrophisation, c'est-à-dire le développement excessif d'algues dû à l'enrichissement de l'eau par des éléments nutritifs (nitrates, phosphore).

Une zone humide était autrefois présente à l'entrée du Lac d'Aydat. Elle filtrait naturellement les eaux de la Veyre qui alimentent le lac. Suite à l'arrêt du pâturage sur la zone, le milieu a repris son évolution naturelle et une saulaie s'est

progressivement formée sur le site.

Dans les années 1970, la commune d'Aydat a décidé de combler la zone humide sur 1m d'épaisseur de tout-venant environ pour y réaliser des aménagements urbains (un terrain de football, un parking, une aire de jeux et un point de collecte de déchets). Parallèlement, le lit de la Veyre a été recalibré.

Les travaux de réhabilitation ont consisté principalement à du terrassement en déblais à l'entrée du Lac d'Aydat pour retrouver et remettre en fonctionnement la zone humide naturellement présente auparavant. Celle-ci s'étend sur une superficie d'environ 3ha et elle est structurée de la façon suivante :

- Deux lagunes de sédimentation (4 900 m²) ;
- Une zone humide (1,6 ha) ;
- Une zone d'écotone (Lisière en Saulaie + banquettes sur le Lac).

Les lagunes de sédimentation servent à piéger les matières solides chargées en nutriments, elles alimentent ensuite la zone humide. Cette zone est composée de 9 mares qui constituent des lieux de reproduction et d'attraction pour la faune. Deux zones de frayère à brochet ont également été installées.

Contact et informations : Aurélien MATHEVON - Technicien de rivière au SMVVA
04 73 39 13 99 - aurelien.mathevon@smvva.fr



Travaux d'entretien du lit de l'Arly à Ugine



Réalisés entre septembre et octobre, ces travaux ont permis d'extraire les matériaux en surplus dans le lit de l'Arly, en amont et en aval du pont de l'Isle.

Ces matériaux excédentaires ont été déposés au cours de la crue de mai 2015 et des crues de l'automne et hiver 2015. Cet engrèvement obstruait certains points de rejets et pouvait entraîner des débordements sur le secteur de l'Isle. Au cours de la crue de l'Arly de mai 2015, des glissements de terrains

colossaux ont été activés au niveau de Moulin Ravier. Près de 450 000 m³ de matériaux ont été mobilisés, générant des dépôts massifs dans le lit de l'Arly, à l'aval des gorges au niveau de la traversée urbaine d'Ugine.

Les travaux post-crue menés de mai à juillet 2015 ont permis de remettre en service les aménagements impactés et de dégager une partie du lit de l'Arly, au niveau des Mollières et sur le secteur amont et médian de la traversée du site UGITECH/ AREVA.

Toutefois, sur le secteur de l'Isle situé à l'aval, des matériaux en excédent étaient encore présents dans le lit de l'Arly. Ces travaux ont ainsi permis de traiter l'ensemble du linéaire engravé dans la traversée urbaine de l'Arly à Ugine. Au cours de ces travaux, l'enlèvement des matériaux en surplus s'est fait de façon encadré afin de ne pas dégrader et déstabiliser le lit de l'Arly. A titre préventif, des plateformes ont également été réalisées afin de pouvoir, lors de prochaines crues, extraire des matériaux et limiter ainsi les dépôts massifs dans le secteur. Ces plateformes sont réparties entre le seuil des Mollières et l'aval du pont de l'Isle.

Cette opération s'intègre dans le cadre du protocole de gestion des crues de l'Arly défini et financé par l'Etat, la Co.RAL, EDF, UGITECH, AREVA CEZUS avec l'aide financière de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse.

Contact : 04.79.37.34.99 - contact@contrat-riviere-arly.com



Evènements

L'eau, les défis d'aujourd'hui et de demain

Échos d'un colloque interdisciplinaire à l'Université de Lausanne

Par Bernard Weissbrodt, Aqueduc Infos, avec la collaboration de Marianne Milano

Comment garantir aux populations un approvisionnement suffisant en eau potable ? Comment réduire les atteintes à la qualité des eaux dans un monde de plus en plus urbanisé ? Comment prévoir et réduire les risques d'inondations et autres catastrophes hydrologiques ? Comment la dynamique des écoulements influence-t-elle la morphologie des cours d'eau et la production énergétique ? Une gestion intégrée et concertée peut-elle prévenir une "crise de l'eau" ?

Toutes ces questions, d'une grande actualité, mettent en évidence non seulement les multiples facettes des ressources en eau mais aussi la diversité des recherches menées dans ce domaine, notamment au sein de la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne (UNIL). Le colloque organisé le 5 octobre 2016 dans le cadre de la plateforme Société-Nature par le groupe de recherche 'Eau et géopatrimoine' de l'Institut de géographie et durabilité sur le thème "L'eau, les défis d'aujourd'hui et de demain" avait précisément pour objectif de confronter ces diverses approches scientifiques et de renforcer les échanges entre les différents Instituts de la Faculté lausannoise.

[Consulter l'article en intégralité](#)

Contact : Marianne Milano, +41 21 692 30 77 - marianne.milano@unil.ch



Formations

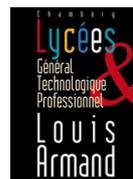
Un futur campus des métiers de l'eau en Pays de Savoie ?

Le territoire des Pays de Savoie dispose de véritables atouts qui ont permis de développer tout un panel d'acteurs qui interviennent à différents niveaux de la gestion de l'eau. Le lycée Louis ARMAND de Chambéry, qui propose déjà une offre de formation dans les domaines de l'eau, a impulsé depuis quelques mois une dynamique visant à prétendre au label Campus des métiers et des qualifications que délivre l'Etat. Il s'agit de créer un véritable écosystème au service de l'emploi et des métiers en fédérant les acteurs de l'eau impliqués sur le territoire Savoie Mont Blanc. La volonté affichée est de soutenir la filière eau en Pays de Savoie, en favorisant des coopérations nouvelles entre acteurs territoriaux : entreprises, collectivités, institutionnels, organismes de recherche et formation initiale et continue, professionnelle et supérieure (dont l'Université Savoie Mont Blanc, l'ISETA de Poisy ou encore la Fondation du Bocage de Chambéry...).

Les métiers de l'eau - environnement connaissent depuis plusieurs années de nombreuses évolutions, notamment en raison des nouvelles réglementations. Une des principales conséquences réside dans la nécessité d'aborder les thématiques avec une approche de plus en plus interdisciplinaire et transversale. Même si l'offre de formation initiale existante répond relativement bien aux besoins des professionnels, force est de constater que l'évolution des métiers entraîne un développement et une adaptation régulière des compétences. Pour répondre à ces évolutions, il apparaît clairement un besoin de formations complémentaires, à la fois sur certains métiers / spécialisation mais aussi et surtout de modules rapidement opérationnels, en particulier pour les salariés, dans différents domaines de la gestion de l'eau concernant à la fois le petit et le grand cycle de l'eau.

Le travail de structuration de cette nouvelle offre de formation est piloté par l'agence économique de la Savoie, et associe de manière étroite les professionnels et formateurs de l'eau en Pays de Savoie.

Contacts : nicolas.borghese@savoie-entreprise.com



Accompagnement aux différents services des stations de ski

Depuis 1989, le groupe Dianeige organise des formations sur la préparation des pistes de ski et l'optimisation du service damage et des missions de conseil et d'accompagnement à une meilleure gestion de la neige en station (accompagnement à la gestion des volumes de neige et à la préparation des pistes de ski, optimisation de la production de neige de culture, audit du service neige et du service damage, optimisation du service de damage, gestion des volumes de neige...).

Contacts : Carlo Maria CARMAGNOLA, Dianeige - 04 76 18 92 26 - c.carmagnola@dianeige.fr



Appel à projets

La Fondation Caisse d'Epargne Rhône Alpes relance en 2017 un appel à projet destiné à soutenir, initier et accompagner des actions environnementales liées à l'eau sur le territoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, c'est-à-dire les départements de l'Ain, l'Isère, le Rhône, la Savoie et la Haute Savoie.

Pour plus d'informations sur cet appel à projet, nous vous invitons à consulter le dossier de présentation (critères d'éligibilités, calendrier de remise des candidatures, contenu du dossier de candidature...).

[Plus d'infos](#)

Contacts : chantal.guillet@cera.caisse-epargne.fr / 04 72 60 25 79





Climat

22ème conférence des parties « COP 22 »

Lors de la COP22 à Marrakech, sept institutions françaises, AFD, CNES, OIEau, CNR, IRD, Irstea, BRLI, ont signé vendredi 11 novembre, un accord de groupe. Elles s'allient pour travailler sur de nouvelles approches de suivi des ressources en eau en intégrant les données spatiales.

[Plus d'infos](#)



Bilan climatique de l'année 2016

Par l'Observatoire savoyard du changement climatique dans les alpes du Nord (MDP73)

L'année 2016 se situe à la 9e place des années les plus chaudes depuis 1959 dans les Alpes du Nord. La température moyenne est supérieure de +1.6°C à la normale 1961-1990 (climat passé) et de +0.75°C à la normale 1981-2010 (climat actuel). La tendance au réchauffement continue sa progression et passe à +2.16°C depuis 1959. Les statistiques deviennent éloquentes : les trois dernières années forment le trio le plus chaud jamais mesuré, et 8 des 10 années les plus chaudes sont situées après 2003. C'est bien sûr du jamais vu depuis le début des mesures et sûrement un bon millénaire.

Côté pluviométrie, ce fut une année de contraste, avec un premier semestre très humide (5e) notamment sur janvier-février et mai-juin, et un second au contraire sec (10e), comme en août-septembre et en décembre. Ce dernier mois a d'ailleurs battu le record de sécheresse avec quasiment aucune précipitation (après un mois de décembre 2015 similaire).

[Plus d'infos](#)



Gouvernance

La nouvelle agence française pour la biodiversité



L'Agence française pour la biodiversité, créée par la loi du 8 août 2016 et le décret du 26 décembre 2016, est opérationnelle depuis le 1er janvier 2017. En métropole et en outre-mer, l'agence contribue à la préservation, la gestion, et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, au développement des connaissances, ressources, usages et services écosystémiques attachés à la biodiversité, à la gestion équilibrée et durable des eaux et à la lutte contre la biopiraterie. Disposer de données fiables et partagées est un enjeu majeur pour assurer ces missions.

Reprenant les missions de l'Onema, l'AFB assure la coordination technique du système d'information sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement. Elle conçoit et met en œuvre, avec ses partenaires et ses services territoriaux, des systèmes d'observation et d'évaluation des milieux terrestres, marins et aquatiques et de leurs usages. Elle assure également la coordination technique du système d'information sur la biodiversité, incluant le système d'information sur la nature et les paysages, et celle du système d'information sur les milieux marins. Elle veille à leur cohérence et œuvre pour le partage et la diffusion des données et des indicateurs, notamment via les services d'information Eaufrance et Naturefrance.

[En savoir plus](#)

Compétence GEMAPI

➤ Parution de 2 livrets pour une nouvelle gestion des rivières



L'Agence de l'Eau RMC publie deux livrets pour accompagner les collectivités qui souhaitent agir pour renaturer les rivières tout en luttant contre les inondations. Le [premier tome](#) définit les grands principes de la nouvelle gestion des rivières à travers des études et de premiers retours d'expériences.

Le [2ème tome](#) dresse un panorama de 20 exemples de restauration de rivières.

➤ La GEMAPI au pays du Mont Blanc

Dans cette émission de DOCUMENTERRE, diffusée sur TV8 mont blanc, Géraldine André part à la découverte de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), afin de mieux comprendre l'implication des communes du Pays du Mont-Blanc dans la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques.



➤ Loi NOTRe : Conséquences pour les services d'eau et d'assainissement : une gestion durable à portée de main

140 personnes ont assisté à la Commission Géographique « Haut Rhône » qui s'est tenue le 29 septembre dernier à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Pierre Hérisson. L'ensemble des interventions sur la GEMAPI et sur les conséquences de la loi NOTRe sont disponibles sur le site de l'Agence de l'eau.

[Plus d'infos](#)

➤ Formations GEMAPI

- [Exercer la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations](#)
- [Les conséquences de la Gemapi et les opportunités d'innovation associées](#)
- [GEMAPI : contours et mise en œuvre de la compétence](#)

formapr'eau
Les formations continues sur
les milieux aquatiques en France



[En savoir plus sur la compétence GEMAPI](#)

L'acte II de la loi montagne adopté

Trente ans après la première loi Montagne, le nouveau texte, définitivement adopté par le Sénat et l'Assemblée nationale le 21 décembre 2016, a pour objectif de faire face aux mutations que connaissent ces territoires comme la raréfaction du foncier et les enjeux environnementaux.

[Plus d'infos](#)

AGENDA EVENEMENTS

Conférence Eau et Santé

20 mars 2017
Lyon (France)
[Plus d'infos](#)

16ème séminaire Eau – Les défis de la gestion de l'eau

20 au 22 février 2017
Montpellier (France)
[Plus d'infos](#)

GEMAPI : contour et mise en œuvre de la compétence,

23 mai 2017
Paris (France)
[Plus d'infos](#)

Préserver les captages des pollutions diffuses : Quels leviers d'action pour les collectivités ?

15 février 2017
Migennes (France)
[Plus d'infos](#)

Formation à la Méthode Nationale d'Evaluation des Fonctions des Zones Humides

15 et 16 mars 2017
Paris (France)
[Plus d'infos](#)

L'atteinte des objectifs techniques avec l'aide des démarches participatives

24 mars 2017
Villeurbanne (France)
[Plus d'infos](#)

Comment impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau ?

L'agence de l'eau RMC publie un guide sur les démarches participatives à destination des chargés de mission des structures de gestion de l'eau qui souhaitent mettre en œuvre ces démarches.

Le guide est composé de deux carnets : un [carnet théorique](#) qui décrypte les concepts et mécanismes de la gestion participative de l'eau, et un [carnet méthodologique](#) et pratique qui retrace les expériences de quatre Parcs Naturels Régionaux.

Il présente les différentes modalités de participation, détaille plusieurs retours d'expériences, et propose des fiches outils qui décrivent précisément comment se déroule l'animation d'une séquence participative.

Conçu pour répondre aux préoccupations opérationnelles des chargés de mission, ce guide contient également une analyse des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces démarches. Il précise les solutions expérimentées et élargit aux enseignements plus généraux que l'on peut en tirer.

[Plus d'infos](#)



Montagne debout : Demain, la montagne

Un collectif d'étudiants, de professeurs d'université, de professionnels de la montagne et de simples citoyens montagnards viennent de lancer une consultation nationale intitulée "Demain, la montagne..."

L'objectif est que chacun puisse exprimer sa perception, ses envies pour la montagne et contribue au mieux et de manière active aux décisions concernant la vie en montagne, à ses évolutions, dans l'intérêt de tous... (et de la montagne).

[Plus d'infos](#)



Zones humides et lacs de montagne

Zones humides, zones utiles : restaurons leur fonctionnement !

L'agence de l'eau Rhône méditerranée Corse publie un nouveau guide "Eau et connaissance" sur les zones humides.



Les zones humides sont nos alliées. Elles atténuent les crues, soutiennent la qualité de l'eau, abritent une large biodiversité, servent de réserve d'eau l'été et favorisent le tourisme et les loisirs. Elles joueront un rôle majeur dans notre adaptation face au changement climatique. Il coûte 5 fois moins cher de préserver et restaurer leur fonctionnement naturel que de compenser les services qu'elles rendent avec des infrastructures artificielles. Ce fascicule, destiné aux élus et gestionnaires, présente 7 idées clefs pour

intégrer la reconquête du bon fonctionnement des zones humides dans la gestion des territoires. Les zones humides sont utiles, agissons !

[Télécharger le guide](#)

Les moustiques en zone humide, un sujet piquant

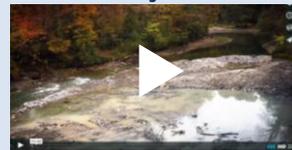
Écologie des moustiques, réglementation, risques et perception, lutte anti-moustiques : vous allez tout savoir sur les moustiques en lisant ce dernier numéro de zones humides infos !

[Plus d'infos](#)



Le coin médias

Effacement d'un seuil sur le Chéran (74) : comment ça marche ?

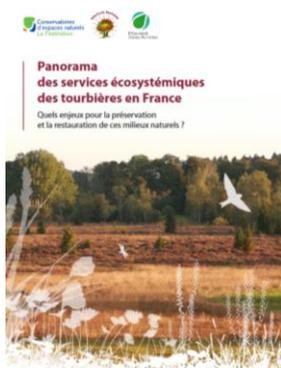


Les glaciers rocheux : une menace qui prend de l'ampleur en raison du réchauffement climatique



[Plus d'infos](#)

Panorama des services écosystémiques des tourbières de France



Face au constat de perte continue de la biodiversité, la notion de services rendus par les écosystèmes s'est peu à peu développée au cours des deux dernières décennies afin de convaincre de l'utilité de protéger les écosystèmes et leur biodiversité.

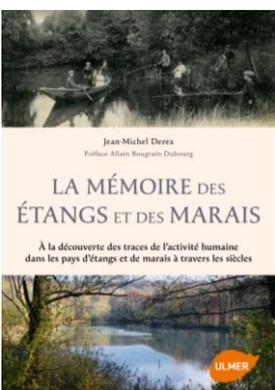
A travers cette nouvelle publication, le Pôle-relais tourbières s'est spécialement intéressé aux services rendus par les tourbières en France. Il tente de dresser un état des lieux des connaissances et des études réalisées sur les sites tourbeux français afin d'offrir aux gestionnaires et à tous ceux qui promeuvent la protection des tourbières, des exemples transposables à leurs contextes.

De nombreux types de services écosystémiques y sont abordés : régulation du climat, régulation des régimes hydrologiques, valeur scientifique et culturel etc...

[Plus d'infos](#)



La mémoire des étangs et des marais



À la découverte des traces de l'activité humaine dans les pays d'étangs et de marais à travers les siècles.

Et si on regardait les étangs et les marais différemment ? Si on abandonnait un moment la libellule et le ragondin pour nous intéresser à l'homme, cet autre habitant des lieux ?

[Visualiser un extrait de l'ouvrage](#)

Faites nous part de vos retours d'expériences, projets de recherche en cours, séminaires, formations, publications, articles de presse...

Un contact

Aude SOUREILLAT, Animatrice du réseau des acteurs de l'eau en montagne

aude.sourellat@asters.asso.fr

04-50-66-91-95

Réseau des acteurs de l'EAU EN MONTAGNE

Une initiative de :



Avec le soutien financier de :



Auto-développement
en montagne

